



CONCEPTION



# Dimensions

## SUPERFICIE DU PARCOURS

La superficie minimale d'un skateparc devrait être de 280 mètres carrés (3000 pi ca). Il n'y a pas de maximum.

La longueur minimale du parcours pour qu'il soit agréable est de 24 m (80 pi). La largeur minimale est de 6 mètres (20 pi). Les usagers manqueront d'espace pour préparer leurs sauts entre les modules si ces dimensions sont moindres.

Pour les demi-lunes et les bols, la largeur minimale est de 4,87 mètres (16 pi). La longueur varie selon les préférences, mais en général, le minimum est de 7,31 m (24 pi).

## ESPACEMENT AVEC LES ÉLÉMENTS EXTÉRIEURS

Nous recommandons les distances minimales suivantes avec les éléments extérieurs :

**Habitation** : au moins 30 mètres (100 pi)

**Stationnement** : au moins 9 mètres (30 pi)

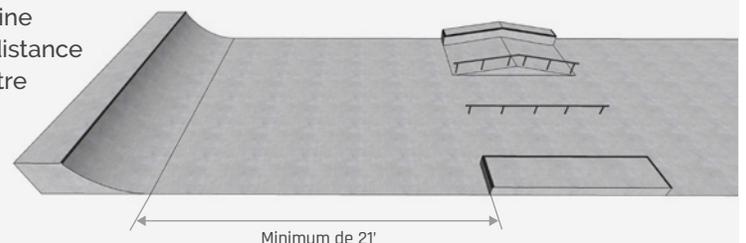
**Sièges/aires de repos** : au moins 4,50 mètres (15 pi)

**Trottoirs/pistes cyclables/voie publique** : au moins 15 mètres (50 pi)

## ESPACEMENTS AU SEIN DU PARCOURS

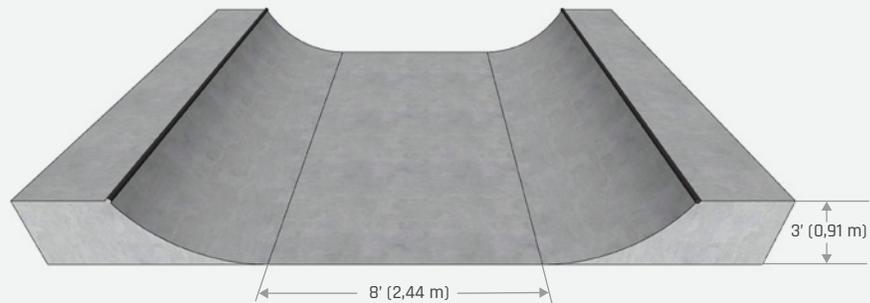
Les espacements entre les modules diffèrent selon le type d'obstacle et de parcours : un parcours plutôt destiné aux débutants priorisera un grand espacement entre les différents obstacles afin que le pratiquant puisse reprendre son équilibre avant de sauter, alors qu'un parcours qui s'adresse plutôt aux experts priorisera l'enchaînement rapide de différentes manœuvres sur des obstacles plus rapprochés.

Pour les obstacles dans la discipline « Street », on recommande une distance minimale de 6,4 mètres (21 pi) entre le lanceur (module conçu pour prendre un élan) et l'obstacle.

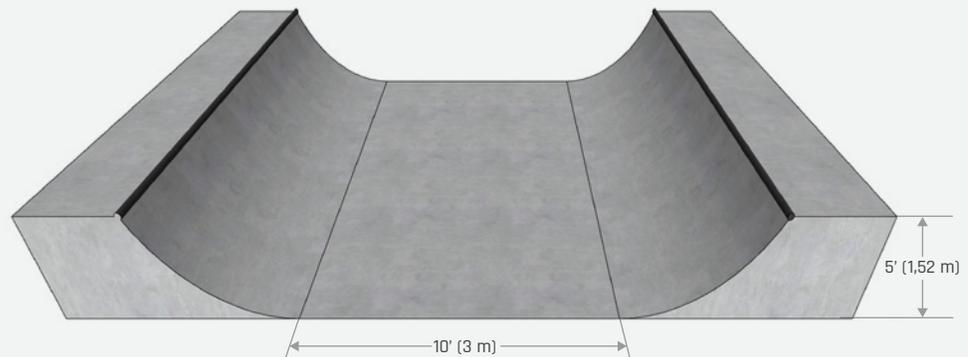


On recommande une distance plate entre les courbes d'un minimum de 2,4 mètres (8 pi) pour les demi-lunes basses et d'un minimum de 3 mètres (10 pi) pour les demi-lunes hautes. Pour les grandes rampes (1,80 m/6 pi de haut et plus), l'espacement plat minimal recommandé est de 3,35 mètres (11 pi).

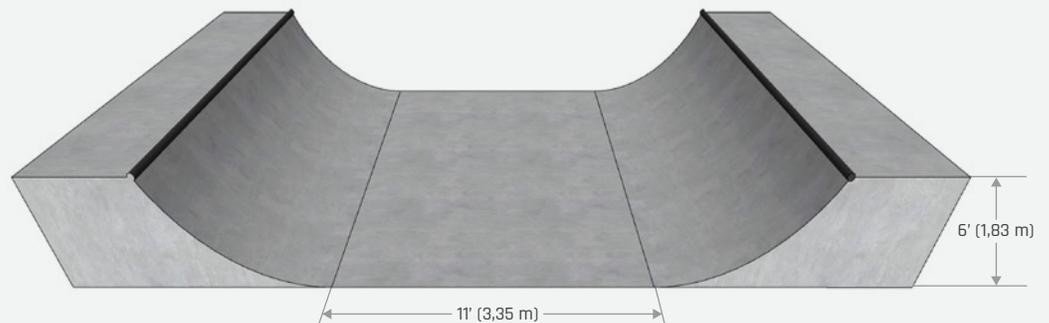
## Demi-lune de petite dimension



## Demi-lune de moyenne dimension



## Demi-lune de grande dimension



Pour ce qui est de l'espacement en largeur, un minimum de 2,13 mètres (7 pi) est recommandé entre deux obstacles, de façon qu'un pratiquant qui tombe ne puisse heurter l'obstacle voisin.

### Espacement en largeur

